

# NOUVELLES RÈGLES SANITAIRES VALIDES POUR ACCÉDER

## AU PARC À COMPTER DU 21 JUILLET 2021

**POUR LES PERSONNES MAJEURS  
IL FAUDRA PRÉSENTER  
UN PASS SANITAIRE**



AVOIR UNE PREUVE DE VACCINATION

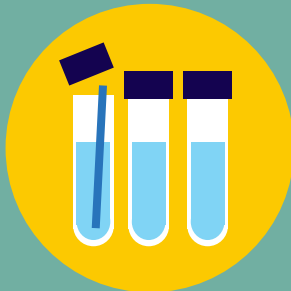
*Cycle vaccinal complet  
+  
Délai de 7 jours  
après la deuxième injection*

OU



AVOIR UNE PREUVE DE RÉTABLISSEMENT

*Test RT-PCR ou antigénique positif  
de plus de 15 jours et moins de 6 mois*



AVOIR UNE PREUVE DE TEST  
RT-PCR

*ou  
Antigénique de moins de 48h  
au moment du contrôle*

OU

**TOUTE PREUVE SANITAIRE  
SERA VÉRIFIÉE SIMULTANÉMENT  
AVEC UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ.**

→ *Les auto-tests ne seront pas acceptés*

### INFOS PRATIQUES

*Vous pouvez récupérer les preuves de test sur le portail SI-DEP  
Vous pouvez récupérer les preuves de VACCINATION sur le portail de l'assurance Maladie  
Ces preuves peuvent être scannées sur l'application TOUSANTICOVID*

# OÙ SE FAIRE TESTER ?



**À LA RÉCRÉ SUR LE PARKING\***

**DE 10H À 14H30**

**(TEST ANTIGÉNIQUE)**

UNE TENTE VA ÊTRE INSTALLÉE SUR NOTRE PARKING AVEC UNE INFIRMIÈRE QUI POURRA VOUS TESTER SUR PLACE.

**ATTENTION**

LES DOSES SERONT LIMITÉES.  
NOUS VOUS RECOMMANDONS  
DE PRENDRE VOS DISPOSITIONS À L'AVANCE.

**CARTE VITALE OBLIGATOIRE !**

*Test payant pour les personnes  
hors système de santé français 10€*

**OU** →

**BREST.FR**

VOUS TROUVEREZ UNE LISTE COMPLÈTE  
DES POINTS DE DÉPISTAGES  
SUR LE SITE BREST.FR

**RUBRIQUE**

**«OÙ ET COMMENT RÉALISER  
UN TEST DE DÉPISTAGE ?»**

**TEST GRATUIT\***  
SOUS PRÉSENTATION DE LA CARTE VITALE

## INFOS PRATIQUES

*Vous pouvez récupérer les preuves de test sur le portail SI-DEP  
Vous pouvez récupérer les preuves de VACCINATION sur le portail de l'assurance Maladie  
Ces preuves peuvent être scannées sur l'application TOUSANTICOVID*